



**Indre
Nature**

Mosaïque

Bulletin de liaison d'Indre Nature

Association départementale de protection de l'environnement



Sommaire

Nature

- Observations ornithologiques remarquables p.2
- L'atlas Orthoptères de l'Indre : bilan 2011 p.2
- Bilan des atlas Oiseaux p.2
- A la recherche de la Grande Mulette p.3
- Atlas Odonates, Indre Nature se lance à l'assaut des libellules p.3

Dossier

- Neuvy Pailloux, un combat citoyen p.4

Tribune libre

- Sauvons nos arbres ! p.6

Vie de l'association

- Affaires juridiques p.6
- Arrivée de Florent Billard en service civique p.7
- La chasse aux noisettes est ouverte p.7
- Recueillir un oiseau blessé p.7
- Invitation à l'Assemblée générale p.8
- Compte rendu du réseau nature p.8

Mémo

- Prochains rendez-vous p.8

Editorial

A vos agendas !

Vérifiez de bien avoir coché la date du samedi 24 mars 2012, jour de notre assemblée générale à Poulligny-Saint-Pierre. C'est un moment de rencontre important entre les adhérents de l'association, l'occasion de prendre du temps pour échanger pendant la sortie du matin, le repas ou bien durant la partie statutaire ; que chacun exprime ses désirs, envies, passions, par rapport à Indre Nature et tous les thèmes que nous pouvons aborder. Soyons nombreux en cette journée pour en faire un moment riche et agréable d'échanges sur l'actualité et l'avenir de la nature de notre département.

Cette nouvelle livraison du Mosaïque traite dans son dossier central du projet de stockage de radionucléides à Neuvy-Pailloux. Il est satisfaisant de constater que par la convergence des actions de différents groupes de citoyens, une alerte importante a pu être donnée amenant les autorités militaires à ajourner leur projet. Pour sa part Indre Nature a fait un travail d'analyse critique du projet en mettant en évidence les graves lacunes du dossier soumis à enquête publique. Nous n'avons pu le réaliser qu'en nous appuyant sur des associations plus « spécialisées » sur ce sujet comme le Réseau Sortir du Nucléaire. Cet exemple montre bien la nécessité absolue du travail en réseau de nos associations afin de pouvoir amener une réponse forte, argumentée sur tous les sujets que nous abordons.

Le récent congrès de France Nature Environnement (FNE, notre fédération nationale) a eu lieu fin janvier, et a montré tout l'intérêt et la force du travail en réseau. Je vous encourage à aller sur son site internet (<http://www.fne.asso.fr/>) pour lire l'appel des 3000 (du nombre d'associations fédérées en son sein) qui regroupe les propositions de notre structure nationale. Cette année FNE avait choisi d'inviter les candidats à l'élection présidentielle, sept étaient présents, à se positionner sur cet appel. Vous pouvez voir et entendre leurs interventions toujours sur le site internet, et méditer pour vos choix électoraux.

Au 24 mars prochain !

JEAN-PIERRE FONBAUSTIER
Président d'Indre Nature

Obs ornitho remarquables

Du 1^{er} novembre 2011 au 06 février 2012

- **Plongeon imbrin** : 1 juv. du 02/12/11 au 11/01/2012 à Mer Rouge (GJ, FT, FVDL, VM, JMF, TC, JMP & MFP, NR, MP)
- **Cigogne blanche** : 3 ind. du 04/12/2011 au 16/12/2011 à Foucault (JMF, GD, VS); Max. 7 ind. du 26/12/2011 au 13/01/2012 à Châteauroux-Déols (DM, MP, JPB)
- **Oie rieuse** : max. 12 ind. du 02/12/2011 18/12/2011 à Chérine (FT, JMF, JMP & MFP, JD)
- **Fuligule à bec cerclé** : 1 ♂ le 17/12/2011 à Mer rouge (FVDL, VM)
- **Fuligule milouinan** : 1 ♂ le 16/01/2012 et 31/01/2012 à Purais (FT, JV, JMP & MFP)
- **Harle piette** : 1 ind. le 17/12/2011 à Mézières (TC, VM)
- **Harle huppé** : 1 ind. du 10/12/2011 au 19/12/2011 à Foucault (CB, JMP & MFP, VM)
- **Pygargue à queue blanche** : 1 imm. le 17/12/2011 à la Biénaise (TC, VM); 1 imm. le 11/01/2012 à la Biénaise (TC); 2 ind. le 02/02/12 en centre Brenne (SB); 1 imm. le 10/02/2012 à la Gabrière (LT, FB)
- **Aigle criard** : un 2^{ème} hiv. le 11/01/2012 à la RN Chérine (JV); revu le 15/01/2012 au-dessus du Bois de Nuret (PM); revu le 29/01/2012 à Paulnay (LS); revu le 03/02/12 à Paulnay (TM)
- **Avocette élégante** : 1 ind. du 05/12/2011 au 09/12/2011 à Mer Rouge (FVDL, NR); 13 ind. le 08/12/2011 à Gabrière (FVDL); le 17/12/2011 : 14 ind. à Taillis renard (DD), 18 ind. au Gabriau (CB) et 1 ind. à Mézières (VM)
- **Œdicnème criard** : 14 le 01/12/2011 et 1 le 27/01 à La Coulaudière, (MB & JB) (1er cas d'hivernage pour l'Indre)
- **Pluvier argenté** : 1 ind. le 17/12/2011 à Mézières (JV)
- **Mouette pygmée** : 1 juv. le 22/12/2011 à l'étang de la Touche (JD); 1 juv. le 27/12/2011 à Gabriau (TC); 1 ad. le 06/01/2012 à Gabrière (DA)
- **Hibou des marais** : entre 2 et 6 ind. du 10/12/2012 au 04/02/2012 à l'aéroport de Chtx-Déols (FT, FB, TC, VM, WD)

Déborah Auclair (DA), Jean-Pierre Barbat (JPB), Florent Billard (FB), Carole Bourdiaux (CB), Micheline et Jacques Boureau (MB & JB), Thomas Chatton (TC), Joël Deberge (JD), Gilles Dézécot (GD), Georges Jardin (GJ), François Téléfunko (FT), Frédérique Van Der Lans (FVDL), Valentin Motteau (VM), Jean-Marie et Marie-France Pruvost (JMP & MFP), Nick Ransdale (NR), Michel Prévost (MP), Damien Deschamps (DD) Julien Vèque (JV), Jean-Michel Feuillet (JMF), Vincent Sauret (VS), William Demange (WD), Pierre Marthon (PM), Lilian Sineux (LS), Dominique Morzynski (DM), Thibaut Michel (TM), Léa Turcat (LT), Stéphane Bureau (SB).

L'atlas Orthoptères de l'Indre : bilan 2011

Au 20/10/2011, la base de données d'Indre Nature concernant les orthoptères contient 11 435 données, dont 2 302 réalisées cette année. La cartographie d'espèces communes ; par exemple Grillon champêtre (*Gryllus campestris*), Criquet des pâtures (*Chorthippus parallelus*), Grande sauterelle verte (*Tettigonia viridissima*), Decticelle cendrée (*Pholidoptera griseoaptera*) ; est déjà presque « bouclée » et des avancées importantes ont été apportées pour d'autres espèces comme par exemple le Gomphocère roux (*Gomphoceripus rufus*), le Criquet noir-Ebène (*Omocestus rufipes*), le Grillon des marais (*Pteronemobius heydenii*) et le Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*). Les connaissances ont également été approfondies sur la répartition d'espèces beaucoup plus rares. Le Dectique verrucivore (*Decticus verrucivorus*) a été trouvé sur deux nouveaux secteurs (Tilly, Champillet, La-Motte-Feuilly, Montlevicq), le Criquet des roseaux

(*Mecosthetus parapleurus*) a été trouvé sur une dizaine de nouvelles stations en Boischaut nord, deux nouvelles stations en Champagne berrichonne et deux nouvelles stations en Boischaut sud dont une sur Saint-Août (Obs. Martine Lucbert).

Le Grillon des torrents a été trouvé sur 4 autres stations dans la Vallée de la Creuse mais également sur d'autres sites dans la vallée de l'Indre (St-Cyran-du-Jambot, Buzançais) et du Cher (Chabris).

L'événement le plus marquant de cette année 2011 est la découverte du Barbitiste des Pyrénées (*Isophya pyreneae*) le 13 juillet à Maillet. Il s'agit de la première mention de cette sauterelle en région Centre. Deux autres stations ont été répertoriées les jours suivants (Maillet et Malicornay). Une autre station a même été trouvée beaucoup plus à l'ouest à Pouligny-Saint-Pierre (obs. Micheline et Jacques Boureau).

ROMUALD DOHOGNE



Bilan des atlas Oiseaux

La saison de prospection pour l'atlas des oiseaux hivernants s'achève, alors que celle des oiseaux nicheurs est déjà entamée avec les premiers chants des rapaces nocturnes et des pics. C'est l'occasion de faire un point sur l'avancement des deux atlas.

L'hiver 2011-2012 était l'avant dernière période de prospection pour les oiseaux hivernants, 12 nouvelles espèces ont été observées. La maille la plus riche est celle de Mézières-en-Brenne avec 111 espèces contactées. Des trous de prospections sont encore visibles, notamment en Champagne Berrichonne et dans le sud-est du département. S'il vous reste des données dans le fond de vos tiroirs (ou de vos mangeoires), faites les nous parvenir !

La saison de prospection 2012 est la dernière avant la rédaction de l'atlas national, il va falloir essayer de combler les trous de prospection !

Il nous manque encore beaucoup de données concernant les rapaces nocturnes, si vous en avez près de chez vous, là encore, n'hésitez pas à nous les faire parvenir (comportant une date, un lieu précis et si possible un comportement : chant, nourrissage, construction...)

VALENTIN MOTTEAU

A la recherche de la Grande Mulette ...

La Grande Mulette, *Margaritifera auricularius*, est une moule dulcicole, qui peut mesurer 20 cm. Ses valves sont très épaisses et ressemblent à une oreille. **Elle peut vivre 150 ans !**

Elle était en régression dans beaucoup de rivières, en raison de son exploitation pour sa nacre, mais aussi à cause de la pollution et des barrages. Ses larves se fixent sur les branchies d'un Esturgeon, pour se faire transporter dans un endroit favorable. Elles se transforment et s'enfoncent dans le sédiment verticalement.

Les esturgeons ayant quasiment disparu de nos rivières, la reproduction de cette moule est devenue problématique.

On ne trouve actuellement que de vieux spécimens dans la Vienne et la Charente, et il n'y a pas actuellement de données de ces moules vivantes dans le département de l'Indre.

Avec Romuald Dohogne, qui réalise cette étude à la demande de la DREAL centre (un Plan National d'Action sur cette espèce est en cours), nous avons plongé et surtout « pataugé » dans la Creuse et l'Indre. Nous avons ramassé des restes de vieilles coquilles mais

aucune moule vivante. Il faut dire qu'elle est peu visible, enfouie dans le sédiment et recouverte par des algues et de la vase. Il est nécessaire de scruter le fond de très près.

Nous avons trouvé beaucoup de coquilles de moules d'autres espèces (Unio, Anodontes, Potamida) mais les mollusques vivants sont plus difficiles à voir. Seules les Corbicules (espèces invasives) sont très nombreuses, ce qui n'empêche pas de trouver une grande proportion de coquilles vides.

Ne désespérons pas. Nous retournerons patauger à la recherche de la Grande Mulette, en espérant trouver des spécimens jeunes, qui pourront sauver le devenir de l'espèce.

Mais, pour obtenir ce résultat, l'homme a encore beaucoup de progrès à faire pour améliorer la qualité de l'eau !!! Le bon fonctionnement des écosystèmes fluviaux est également en cause.

MICHELIN & JACQUES BOUREAU, ROMUALD DOHOGNE



(photo : R. Dohogne)

Atlas Odonates : Indre Nature se lance à l'assaut des libellules !

Les Libellules et Demoiselles sont les prochaines sur la liste pour réaliser un ouvrage sur leur répartition et leur état de conservation dans l'Indre.

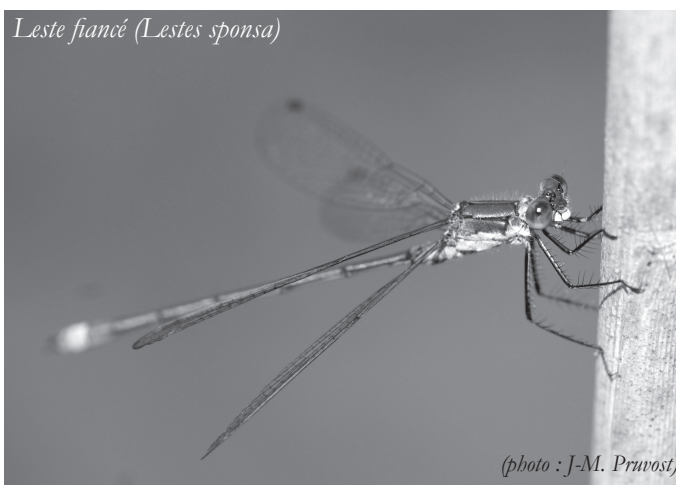
Après les Reptiles & Amphibiens, les Orchidées et bientôt les Orthoptères et les Oiseaux, c'est au tour des Odonates (Libellules) de s'offrir un atlas de répartition.

Comme pour les autres atlas, le but est de faire le point sur la répartition et le statut de chaque espèce dans notre département. Les atlas sont des recueils importants pour nous actuellement, mais aussi pour les générations futures, qui pourront les utiliser comme ouvrages de référence, et comme témoins de l'existence de ces espèces à une période et un lieu donnés.

Ce vaste projet commence dès les beaux jours de 2012, par une première année de prospection.

Tout le monde peut participer en observant les libellules dans la mare de son jardin, ou en collectant les exuvies (mues) trouvées au bord de l'eau lors de vos balades. Pour vous aider, 5 formations auront lieu en 2012 (cf : *calendrier des formations*) et tous les premiers mercredis du mois, un atelier « détermination d'exuvies » aura lieu au local de l'association.

YOHAN MORIZET



Leste fiancé (Lestes sponsa)

(photo : J.-M. Pruvost)

Pour tous renseignements, adressez vous à Yohan.

Contact: yohan.morizet@indrenature.net

Tél: 09.72.15.87.66



Neuvy Pailloux, un combat citoyen

Rappel des faits : fin novembre 2011, un avis d'enquête publique est publié dans la presse faisant état d'un projet de site de tri et de stockage national pour des déchets de matériels militaires sur le site de la 12ème BSMAT à Neuvy Pailloux. Ces déchets contenant des radionucléides (tritium, krypton, radon) arriveraient de 30 bases militaires françaises pour un stockage équivalent à 300 m3 au départ de l'installation et de 1000 m3 en fin d'existence. Tour d'horizon des réactions et mobilisations :

Avis de l'association Indre Nature *

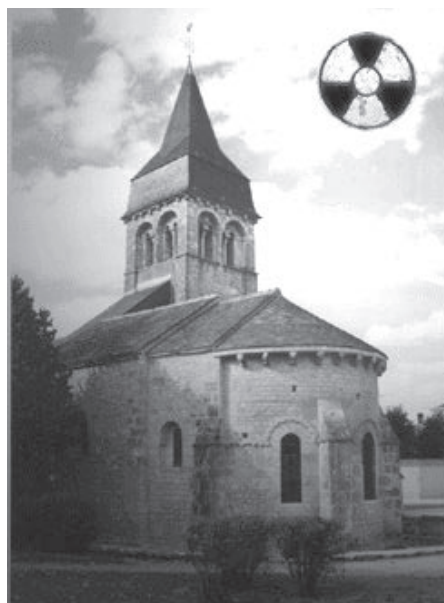
On s'étonnera déjà du choix du site, qualifié de « meilleur établissement d'accueil » « surclassant tous les autres », alors que l'implantation est prévue en amont de la ville et des sites naturels protégés du point de vue des vents dominants et de l'écoulement des eaux.

Des rejets insignifiants !? Mais pour la plupart non quantifiés.

Parmi les rejets significatifs de radionucléides, on trouve du tritium, du radon 222 et ses descendants, Plomb 210 et Polonium 210, et du Krypton 85. Le volet sanitaire conclut que les risques sont négligeables, mais sans fournir aucune indication sur la quantité de radioactivité entreposée. La plus forte contribution à la radioactivité émise est due au tritium, mais seule l'eau tritiée est prise en compte, alors que le tritium sous forme organique pourrait, selon le document, être plus pénalisant et responsable du marquage durable de l'environnement. Quant au radon 222, les émissions annuelles prévues se situeraient un peu en deçà de celles émises naturellement, sur les sites miniers par exemple, alors que l'on sait que « le Risque de cancer pulmonaire existe y compris à très faible dose ». Par ailleurs, l'impact des dépôts de Plomb 210, de l'incorporation du Polonium 210 dans la chaîne alimentaire et des rejets de Krypton 85 ne sont pas quantifiés.

Population et cultures exposées aux rejets.

Le rapport sous-estime les équipements collectifs de la commune, ne tient pas compte de l'activité agricole omniprésente



et plus précisément, il néglige la présence d'exploitations agricoles biologiques sur la zone et à proximité, même si l'on peut lire que « l'exposition de l'homme au Polonium 210 par ingestion de végétaux apparaît significative ».

Quant à l'eau, la nappe phréatique se trouve à 3 m sous la surface du sol et seule une couche de peinture époxy est sensée assurer

l'étanchéité du site. De plus l'alimentation en eau potable de Neuvy-Pailloux est assurée par un prélèvement d'eau superficielle sur la Vignole. La qualité de l'eau potable de la ville est donc exposée aux pollutions notamment dues au lessivage sur le bassin versant amont de la Vignole.

Quant à l'environnement naturel protégé... le dossier est bâclé !

L'étude d'incidence présentée se borne à ne considérer que le site Natura 2000 le plus proche. Il n'est pas fait référence aux autres sites classés avoisinants, ainsi que la loi le prévoit. Il n'existe pas plus d'étude d'ailleurs portant sur la définition et la délimitation des zones humides, prévue également par le Code de l'environnement.

Loin d'être exhaustif sur les nombreuses lacunes et approximations du dossier, on voit aisément les risques pour la santé humaine et l'environnement qu'engendrait un tel projet. L'association Indre Nature a donc émis un avis négatif et demandé à l'autorité administrative de ne pas autoriser ce projet.

NOTRE PROJET SOUTIENT
LE MAINTIEN DE L'HÔPITAL PUBLIC
EN ZONE RURALE...



...EN MULTIPLIANT LE NOMBRE
DE PATIENTS AU SERVICE CANCEROLOGIE
DE CHATEAUX-ROUX !



* retrouvez l'intégralité de ce document sur le site internet d'Indre Nature (www.indrenature.net)

Une résistance collective lancée par le CCAN

Collectif Citoyen pour les Alternatives au Nucléaire, collectif local créé suite à l'accident nucléaire de Fukushima

Dès l'avis d'enquête publique paru dans la presse, le CCAN s'est mobilisé. Malgré la densité et l'aspect très technique du dossier, des incohérences, des erreurs métriques et des omissions de données importantes sont apparues. Face à la carence d'informations transparentes et obligatoires pour ce type de projet le CCAN a très vite initié une réunion publique à Neuvy Pailloux, à laquelle étaient conviés les élus et représentants de l'armée, qui ont brillé par leur absence.

Plus de 200 personnes se sont déplacées et ont pris la mesure de l'importance du dossier. Se sont alors enchaînés les courriers adressés à tous les conseils municipaux du département pour évoquer les risques socio-économiques (moindre implantation d'entreprises à proximité du site, dévalorisation de l'immobilier), sanitaires (cancers mis en évidence dans l'enquête), environnementaux (pollution radioactive de l'air, nappes phréatiques, sols), touristiques (label Berry-Provence), agricoles (perte de labels de qualité) et leur demander de se prononcer contre ce projet. La démarche a ensuite été engagée auprès des parlementaires de l'Indre avec demande de rendez-vous, puis des présidents de chambres consulaires et du comité départemental du tourisme.

Le 5 janvier, dernier jour de l'enquête, 5 cahiers et plus de 100 courriers argumentés offraient au commissaire enquêteur de quoi se forger un avis. Lui-même affirmera que par la pertinence des remarques, il prenait acte des manquements de l'enquête. La mobilisation du CCAN a également permis la création d'une association de riverains du site et a fait prendre conscience aux salariés de la 12ème BSMAT de la carence de mesures de sécurité qui entourent actuellement leur activité professionnelle. Un dossier dense a été envoyé fin janvier à la Ministre de l'environnement NKM. Elle devra aussi donner son avis sur l'étude d'impact concernant la régularisation administrative du site de la 12ème BSMAT, car les activités de démantèlement de matériels contenant des radionucléides sont déjà en cours sans que le site soit inscrit au titre d'ICPE.

Par sa réaction rapide, le CCAN a joué un rôle essentiel de lanceur d'alerte auprès des populations locales, des élus, des salariés du site. En fédérant toutes les initiatives, puis en laissant à chacun sa juste place la mobilisation n'en est que plus efficace.

AGNES RENAULDON pour le CCAN

Les citoyens s'organisent

Les dangers des retombées radioactives (non dissimulées dans le dossier d'enquête) n'ont pas échappés pas aux agriculteurs bio alentours, qui voient rapidement que la contamination des terrains et des animaux ne permettront plus de produire aucune agriculture de qualité dans les parages.

« On ne pourra pas continuer notre métier ici. Les gens ne viendront pas acheter du bio à côté d'une décharge radioactive ! »

Après un rassemblement contre le projet le 26 décembre 2011 sur la place du village de Neuvy-Pailloux, des habitants décident de s'organiser en association. Ils sont une trentaine à se retrouver pour décider des statuts, des objectifs et des actions à mettre en place. L'ACS DR (Association Citoyenne contre le Stockage des Déchets Radioactifs) est créée. Il s'agit alors d'informer les habitants des villages alentours dans le but de faire annuler le projet de stockage, pour le maintien de la qualité de vie, de l'agriculture locale, et pour la préservation de la valeur du patrimoine. Face à cette mobilisation, le maire, qui avait accepté le projet au départ, finit par émettre avec le conseil municipal un avis défavorable.



Après un projet de manifestation pour mi février entraînant le soutien de 17 organisations signataires, le 31 janvier, un premier recul des autorités militaires est officialisé par la préfecture. Le projet est ajourné pour « retravailler le dossier », une première victoire !

SOPHIE WINANDY

Des lanceurs d'alerte efficaces, des citoyens clairvoyants et actifs, des élus qui prennent leurs responsabilités, voilà la preuve que la mobilisation et l'action peuvent porter leurs fruits. Mais ne nous leurrons pas, il faudra rester très vigilant sur cette affaire et être en mesure de réagir de nouveau si besoin est.

Source des illustrations : Collectif CCAN (<http://ccan.over-blog.com>)

Sauvons nos arbres !

Des centaines d'années pour pousser, quelques heures pour disparaître...

Sur la commune de Velles, un agriculteur, nouvellement arrivé, a abattu l'hiver dernier une soixantaine de chênes de bouchure bicentenaires.

Il continue cette année : déjà une vingtaine d'arbres sont par terre. Ces arbres participaient à la valeur du paysage, consolidaient les talus, et servaient de refuge à de nombreux oiseaux, mammifères et insectes rares. Les arbres ont été vendus pour bois de chauffage. Ce qui a été détruit est une perte définitive.

Que l'on soit promeneur, randonneur, simple contemplatif du paysage, amateur de chants d'oiseaux... que l'on y aille pour promener son chien, prendre l'air avec ses enfants... que l'on vive sur la commune de Velles depuis de nombreuses années ou que l'on s'y soit installé récemment, si nous ne faisons rien pour stopper cette destruction aveugle, c'est notre environnement à tous qui partira en fumée.

Les arbres sont un patrimoine : nous avons le devoir et la responsabilité de les préserver et de les transmettre aux futures générations.

YVAN, ISABELLE ET RICHARD BERNAER



Une pétition à l'initiative des familles Bernaer et Patrigeon est en cours. Que vous soyez habitant de Velles ou non, vous pouvez la signer ou la demander au local d'Indre Nature.

Vie de l'association

Affaires juridiques

Le chasseur, la grue, l'oie et le héron !

Les faits

Le 16 janvier 2011, les agents de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) sont informés qu'un chasseur, posté en bordure d'un étang, situé dans la plaine en face de « La Loge du Parc », commune de Douadic (36) a tué une Grue cendrée (Grus grus) et l'a jetée dans les ronces. L'enquête leur permet de découvrir l'auteur du tir, M. Florian Benoist qui est détenteur du permis de chasser depuis plus de 5 ans.

L'action en justice d'Indre Nature

Informée, Indre Nature se porte partie civile pour destruction d'espèce protégée lors de l'audience du 5 décembre 2011 à Châteauroux. M. Florian Benoist est condamné à verser une amende de 500 € (dont 300 € avec sursis) et à verser à Indre Nature 450 € au titre des frais de justice et 500 € au titre des dommages et intérêts (pour poursuivre son action d'information sur la faune sauvage protégée). Il est également condamné à la publication du jugement dans la Nouvelle République (Indre), l'Echo de Berry (Indre), l'Echo républicain (Eure et Loir), Le Chasseur français.

Le chasseur, la grue, l'oie et le héron, pourquoi ce titre ?

Lors de son audition sur place par les gardes de l'ONCFS, M. Benoist affirme avoir « cru tirer sur une oie ». Lors de son audition le 19 mai par la gendarmerie de Nogent-le-Roi (son domicile) il déclare « je sais que j'ai tiré sur un héron, je savais que c'est une espèce protégée ! »

Il prétendra lors de l'audience que ce sont les gardes de l'ONCFS qui lui auraient conseillé de donner la version de la confusion entre oie et Grue cendrée.

En tout cas, grue, héron ou oie, une remise à niveau naturaliste s'impose !

N.B. : Seule Indre Nature était présente à l'audience, et d'aucuns se sont étonnés de l'absence de l'ONCFS et de la Fédération des chasseurs de l'Indre.

EDITH ARMANGE



(photos : J-M. Pruvost)

Arrivée de Florent Billard en service civique

Indre Nature compte à nouveau 2 services civiques dans son équipe (Valentin et Florent). Florent est originaire du bocage Sancerrois, au nord est du Cher. Bien que voisin, il connaît peu l'Indre et il est très enthousiaste à l'idée de découvrir notre beau département !

Il vient de terminer son BTS GPN à Neuvic (Corrèze).

Son domaine de prédilection : les mammifères et la photographie animalière.

Ce service civique représente pour lui l'opportunité d'améliorer ses connaissances en ornithologie, de développer d'autres compétences naturalistes et de se former à l'utilisation du SIG (Système d'Information Géographique).

Signe particulier : Muscardinologue



(dessin : L. Turcat)



Muscardin

La chasse aux noisettes est ouverte !

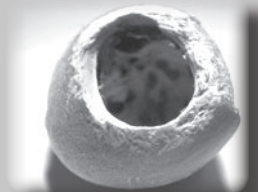
Rassurez-vous, nous ne voulons pas vous voler les victuailles de votre jardin !

Nous nous intéressons aux noisettes rongées car se sont de précieux indices pour connaître les auteurs de ces festins. Nous recherchons tout particulièrement le **Muscardin** que l'on connaît peu et votre aide nous permettrait d'avoir une idée de sa répartition.

Nous vous invitons donc à nous apporter ou nous envoyer vos récoltes de noisettes rongées au local d'Indre Nature en mentionnant le lieu précis et la date.

Merci d'avance !

Contact : florent.billard@indrenature.net



FLORENT BILLARD

(photo : J. Boirreau, GMB)

Recueillir un oiseau blessé

Vous êtes nombreux à nous contacter chaque année pour un oiseau blessé.

Voici quelques informations utiles quant à la marche à suivre.

La plupart des espèces d'oiseaux sont protégées par la loi. En temps normal, vous n'avez pas le droit de les ramasser, mais, dans le cas où vous trouveriez un oiseau blessé, voilà la marche à suivre :

- Bien identifier l'animal : voir s'il est blessé ou s'il s'agit d'un jeune tombé du nid. **Attention ! de nombreuses jeunes chouettes ou hiboux trouvés au sol ne sont pas tombés du nid ou abandonnés, les adultes continuent à les ravitailler même au sol**, donc il faut absolument les laisser en place ou au mieux, **essayez de les replacer sur une branche en hauteur**.

- **Si l'animal est blessé**, vous devez appeler un centre de sauvegarde de la faune sauvage (laisser un message), qui vous indiquera plus en détail la marche à suivre.

- **Assurez-vous lors de la capture de l'animal que vous ne lui faites aucun mal, ou ne détériorez pas son état**. Lancez sur lui un vêtement pour l'immobiliser, méfiez vous de ses griffes, bec et ailes.

- En attendant son transfert, **conservez l'animal dans une boîte en carton** tapissée de quelques feuilles de journal et percée pour l'aération, suffisamment grande pour l'animal, dans le noir et au calme. Ne cherchez pas à montrer l'animal à d'autres personnes. **Les cages sont à bannir** car l'animal risque de se blesser avec les barreaux.

- **Transférez au plus vite l'animal** au centre de soin le plus proche.

Confiez-le à un représentant du centre, ou si vous n'êtes pas dans son rayon d'action, convoyez vous même l'animal vers le centre de soin le plus proche, après avoir averti l'ONCFS ou le centre de soin pour vous mettre à l'abri de tout tracass, en cas de contrôle de police.

- Les places en centres de soins sont limitées et seules les espèces menacées sont prioritaires. Les centres de soins fonctionnent grâce aux dons et au bénévolat et ne reçoivent aucune subvention. Indre Nature peut, **selon les cas**, assurer le convoyage de l'animal, même si ce n'est pas notre mission première.

Quelques numéros utiles :

Antenne ONCFS départementale : 02 54 24 58 12

Centre de soin de Vierzon : 02 48 71 35 15

VALENTIN MOTTEAU



(photo : G. Desrier)

Mémo

Prochains rendez-vous

Chapitre Nature

17 au 20 mai 2012

Le Blanc

Indre Nature a besoin de bénévoles pour tenir le stand

Contact : edith.armange@indrenature.net

Fête du développement durable Dimanche 3 juin 2012

Le Poinçonnet

Indre Nature a besoin de bénévoles pour tenir le stand

Contact : edith.armange@indrenature.net

Week-end naturaliste en Boischaut Sud

9 et 10 juin 2012

Sacierre-Saint-Martin

Hébergement au gîte. Le nombre de place est limité, inscrivez vous !

Contact:

valentin.motteau@indrenature.net

Ateliers de l'asso

(Pour des questions d'organisation,
il est important de s'inscrire par
téléphone)

Au local d'Indre Nature (Parc Balsan,
Châteauroux)

Atelier pelotes de rejection

Tous les mercredi, à 14 h.

Détermination d'exuvies

Chaque 1^{er} mercredi du mois à 14h.

Indre Nature

Maison de l'environnement
Parc Balsan

44 avenue F. Mitterrand
36000 CHATEAUROUX
Tél: 02-54-22-60-20

association@indrenature.net

Notre site : www.indrenature.net

Directeur de publication : Jean-Pierre Fonbaustier
Comité de rédaction : Agnès Auclair, Jean Eldin, Jean-Pierre Fonbaustier,
Marie-Hélène Froger, Sophie Winandy.
ISSN : 1638-332X
Dépôt légal : 2012-01
Les avis exprimés n'engagent que leurs auteurs

Nous vous attendons tous à la 24ème Assemblée générale d'INDRE NATURE

Samedi 24 mars 2012

Salle des fêtes – 36300 Pouligny-Saint-Pierre

Au programme :

Matin : Nous vous proposons une sortie sur le site des Veillons, pelouse calcicole en cours de restauration.

Rendez-vous 9 h 30 place de la mairie de Pouligny-Saint-Pierre (Pays blancs).

Après midi : Ouverture des portes à 14h00. Pour patienter avant le début des « festivités » le groupe photo vous propose son exposition.

15 h Assemblée générale : allocution de bienvenue du Président, rapport d'activités 2011, rapport du commissaire aux comptes, rapport financier 2011, rapport moral du Président, vote des rapports statutaires, fixation du montant de la cotisation 2013, élections au Conseil d'administration 2012.

C'est le bon moment pour rencontrer l'équipe, les administrateurs, les autres adhérents, apporter vos idées, faire part de vos attentes, et proposer de vous impliquer.



(photo : E. Armange)

Compte rendu du réseau nature

Le 24 janvier dernier s'est tenu la première réunion du réseau nature de l'année 2012. Ce fut l'occasion de faire le point sur les différents atlas en cours et à venir, mais surtout de se rencontrer, échanger et boire un coup. En tout vous étiez 13 participants, et nous vous remercions de votre présence.



(photo : Y. Morizet)

Etat d'avancement de l'atlas Orthoptères (Romuald Dohogne)

2011 a été une année exceptionnelle avec **plus de 2000 données**, la découverte d'une nouvelle espèce pour la région Centre et une couverture totale des communes de l'Indre et des mailles. La répartition des espèces communes est quasi bouclée et de nombreuses espèces patrimoniales ont été trouvées. Nous remercions tout particulièrement Martine Lucbert et Jacques & Micheline Boureau

qui ont fortement contribué à ce projet et réalisé de nombreuses observations.

Il reste désormais une dernière année de prospection avant d'attaquer la rédaction !

Présentation de lancement de l'atlas Odonates (Yohan Morizet)

Comme vous le savez déjà, **2012 c'est l'année des libellules**. Nous avons donc passé en revue la méthodologie de prospection, les objectifs et fait un point sur l'état de connaissance de ces charmantes demoiselles. Nous remercions tout particulièrement l'association Berry Nature Environnement (BNE) pour leur venue et leur participation active à ce grand projet.

Point sur les atlas Oiseaux (Valentin Motteau)

Petit bilan pour faire le point sur les mailles couvertes pour l'atlas des Oiseaux hivernants et préparer la saison de terrain pour les nicheurs.

YOHAN MORIZET